

Nécessité du changement

Indépendamment des critères internationaux, notre capacité concurrentielle est de notre ressort. Nous pouvons tenter d'instaurer un climat dans lequel nos industries fortes pourront progresser. Nous pouvons moins compter sur la protection du gouvernement pour les autres industries qui ne sont pas ou ne peuvent pas être concurrentielles. Nous pouvons mettre en valeur notre capital humain par la formation technique. L'éducation coopérative, la collaboration en matière de recherche par les universités et l'industrie ainsi que le développement de centres d'excellence et de spécialisation sont des facteurs importants.

Les axes de changement

Si nous voulons réussir à nous frayer un chemin, nous devons nous demander ce que nous voulons et ce que nous sommes en mesure d'accomplir. Nos ressources étant limitées, il nous faudra faire des choix difficiles qui touchent au cœur même de notre existence nationale. Pour réussir, il nous faudra élaborer un consensus national sur la façon de relever les énormes défis internationaux auxquels nous sommes confrontés.

Les affaires économiques internationales

Il est difficile de boucler la boucle de la compétitivité industrielle et de la réussite sur notre marché intérieur relativement réduit. Pour nombre d'industries, l'accès garanti à un marché plus vaste est le préalable indispensable de la compétitivité. La montée du protectionnisme menace de restreindre notre accès à des marchés extérieurs clés, et tout particulièrement à celui des États-Unis, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour notre structure industrielle et notre prospérité nationale.

Commerce canado-américain

Il n'existe à peu près aucun domaine de la vie canadienne qui ne soit pas touché par nos relations avec les États-Unis :

— Nos politiques budgétaires et monétaires, et tout particulièrement les taux d'intérêt et les taux de change sont fortement influencés par la situation aux États-Unis.

— Près de trois quarts des exportations canadiennes sont destinées au marché américain. Les

échanges bilatéraux se sont chiffrés à près de 154 milliards de dollars en 1984. L'accroissement de nos exportations aux États-Unis l'an dernier a dépassé à lui seul le total de nos exportations en Europe et au Japon.

— De tous les capitaux étrangers investis au Canada 80 % sont d'origine américaine et 15 % des investissements étrangers aux États-Unis sont d'origine canadienne.

— Les sociétés américaines contrôlent 58 % de notre industrie pétrolière et gazière; le Canada est le plus important fournisseur étranger de gaz naturel des États-Unis.

— Les Canadiens sont plus fortement influencés par les valeurs socio-culturelles américaines que par celles de toute autre nation étrangère; et les déplacements outre-frontière sont fort nombreux.

— Les développements qui surviennent dans l'un ou l'autre pays influent directement sur l'environnement physique de l'autre.

— Nos deux pays se partagent la responsabilité de la défense de l'Amérique du Nord et sont les deux seuls membres non-européens de l'OTAN.

En l'absence d'un accord de maintien et de renforcement de l'accès, le protectionnisme américain pourrait sérieusement entraver l'accès de nos biens aux États-Unis et miner notre prospérité, tout particulièrement la sécurité de plusieurs milliers d'emplois. Les sociétés basées au Canada pourraient se voir de plus en plus forcées d'établir des opérations aux États-Unis pour pénétrer et desservir le marché américain. Il se pourrait aussi que soit rendu plus difficile le financement des instruments de notre identité nationale, y compris nos programmes sociaux et les moyens d'expression de notre identité culturelle.

Pour que le commerce canado-américain soit libéralisé davantage, il faut que les responsables de la politique soient convaincus que les avantages dépassent les coûts. Par exemple, les entreprises canadiennes seraient-elles alors plus en mesure d'affronter la concurrence ou le seraient-elles moins ? Ces planificateurs devront aussi tenir compte des effets potentiels qu'un environnement commercial plus ouvert aurait sur les domaines comme la fiscalité, la sécurité au travail, le développement régional, les stimulants à l'industrie et la réglementation environnementale. Par ailleurs, si les obstacles au